

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° 762

présenté par

Mme Ramassamy, M. Masson, M. Sermier, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Poletti et  
Mme Hérin

-----

### ARTICLE 32

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« six »

le mot :

« cinq ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'évolution de la société française, des normes européennes, des technologies, des sciences, de la médecine et de l'intelligence artificielle imposent une évaluation plus régulière de l'application des lois de bioéthique par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.